



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTÉ – ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE GENAY**

DEL2026/34

Date d'envoi de la convocation : 16 avril 2026
Date d'affichage de la convocation : 16 avril 2026

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance publique dans la salle des cérémonies, jeudi 23 avril 2026, sous la présidence de Madame le Maire – Valérie GIRAUD, en application de l'article L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Présents : Mme GIRAUD, M. ROUVIER, Mme LAMY, M. DURAND, Mme SAVIN, M. HELOIRE, Mme SALAZAR, M. GUGLIERMINA, Mme PIN, M. LEGAL, Mme ROCHE, M. MICHAUD, Mme MONNIER, M. RANEBI, M. ANDRZEJEWSKI, M. BERAUD, Mme PERRIER-GROS-CLAUDE, M. TERRIER, Mme LEBRETON, M. MADER, Mme BONY, M. TOUZOT, M. LECLERC, Mme BURLET-GIROUD.

Absents excusés ayant donné procuration : Mme BERTHIER, pouvoir à M. ROUVIER ; Madame LETINOIS, pouvoir à Mme LAMY ; M. AUDOUIN, pouvoir à M. DURAND ; Mme COTE, pouvoir à M. MADER ; M. BARRET, pouvoir à M. LECLERC.

Absent :
excusé

Nombre de membres en exercice : 29

Présents : 24

Représentés : 5

Votants : 29

Absents : 0

Les membres présents forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Madame Nadine PIN est désignée comme secrétaire de séance.

Election des délégués du SIGERLY,

Rapporteur : Madame le Maire

La commune de Genay est adhérente au SIGERLY (Syndicat de Gestion des Energies de la Région LYonnaise), qui est un syndicat mixte ouvert fondé en 1935, syndicat à la carte dont les modalités de fonctionnement sont déterminées par ses statuts et un règlement intérieur.

Regroupant 65 communes de l'agglomération lyonnaise représentant 950 000 habitants, il est administré par un Comité Syndical constitué de 2 délégués par commune (1 titulaire et 1 suppléant).

Le SIGERLY gère la distribution publique d'électricité et de gaz représentant presque 10 046 km de réseaux tout confondus.

Il existe plusieurs types de contributions comme :

- la contribution « dissimulation coordonnée des réseaux » ;
- la contribution « éclairage public - investissement » ;
- la contribution « éclairage public - fonctionnement » (maintenance achat d'énergie, interventions exceptionnelles) ;
- la contribution « production et distribution de chaleur » ;

Le Syndicat accompagne les communes dans la recherche de solutions adaptées à leurs besoins, facilite leur démarche et met à leur disposition des savoir-faire et connaissances spécifiques en matière d'énergie.

Aucune contribution fixe liée au fonctionnement du syndicat n'est versée. Les communes ne paient que ce qu'elles décident de faire. Celles liées aux travaux se cumulent et sont repercutées sur une durée de 15 ans.

Il est proposé au Conseil Municipal de bien vouloir accepter de ne pas procéder au vote au scrutin secret pour ces nominations

VOTE	Pour	29	
	Abstention	0	
	Contre	0	
<i>Adopté à l'unanimité</i>			

Il est constaté qu'à l'unanimité, le Conseil Municipal accepte de ne pas procéder au vote à bulletin secret.

La commune de Genay étant adhérente au SIGERLY, elle doit donc procéder à l'élection d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant.

- Pour le délégué titulaire, **Serge GUGLIERMINA** dépose sa candidature. Aucune autre candidature ne se fait connaître.
- Pour le délégué suppléant, **Stéphane ROUVIER** dépose sa candidature. Aucune autre candidature ne se fait connaître.

Il est proposé au Conseil Municipal de bien vouloir décider de :

- **DESIGNER** les représentants auprès du SIGERLY, de la manière suivante :
 - 1 délégué titulaire : **Serge GUGLIERMINA**
 - 1 délégué suppléant : **Stéphane ROUVIER**

VOTE	Pour	29	
	Abstention	0	
	Contre	0	
<i>Adopté à l'unanimité</i>			



La Secrétaire,

**Pour Extrait Conforme,
Le Maire, Valérie GIRAUD**

Acte certifié exécutoire après
- transmission en Préfecture le 28 avril 2026
- publication sur le site internet de la Ville le 28 avril 2026

